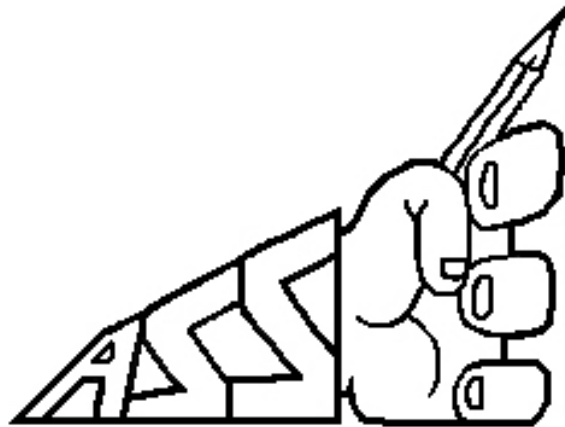


# CONGRÈS

DE LA  
COALITION DE L'ASSÉ  
ÉLARGIE (CASSÉE)



**26 ET 27 FÉVRIER 2005**  
**CÉGEP LIMOILOU, CAMPUS QUÉBEC**

## **TABLES DES MATIÈRES**

Ordre du jour	page 3
Procès-verbal du Congrès des 29 et 20 janvier 2005	page 4
Vers la victoire!	page 32
La CASSÉÉ : De kessé?	page 37
Un principe de base pour le fonctionnement de la grève : la démocratie directe!	page 40
Réflexion sur le fonds de grève	page 43
Enfin nous y sommes!	page 44
Brèves féministes	page 46
Des comités bien remplis, pour une grève efficace!	page 48
Mises en candidature	page 49
Une trajectoire à changer!	page 51
Propositions	page 54
Recommandation du CRAM	page 57
Calendrier	page 58
Annexes	page 61
États financiers mi-annuels 2004-2005	page 61
Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005	page 65
Notes	page 67

## **Ordre du jour**

*Horaire et ordre du jour proposés par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ :*

<b>Samedi, le 26 février 2005 à 9h</b>
--

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Præsidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Droit de vote

2.0 Tour de table

3.0 Coordination de la grève et fonctionnement de la coalition

4.0 Finances

5.0 Plan d'action

5.1 Grève

5.2 Femmes

6.0 Élections

6.1 Comités de l'ASSÉ

6.2 Comités de la coalition

<b>Dimanche, le 27 février 2005 de 9h à 12h</b>
---

7.0 Revendications

8.0 Matériel d'information

9.0 Varia

10.0 Levée

## PROCÈS-VERBAL

### **Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Les 29 et 30 janvier 2005 au Cégep de Saint-Laurent**

*Présences :*

<b>Nom</b>	<b>Association-Comité</b>	<b>Délégué-e – Observateur-trice</b>
Rémi-Bellemare-Caron	Comité journal AEMSP-UQÀM	Délégué Observateur
Marie-Michèle Whitlock	Comité journal AFESH-UQÀM	Déléguée Observatrice
Émilie Robidas	AÉCS	Déléguée
Guillaume Manningham	AÉCS	Délégué
Philippe Fortier-Charrette	Comité d'information AÉCS	Délégué Observateur
Jean-Philippe Thuot	AECSL	Délégué
Geoffroy Renaud	AECSL	Délégué
Mejdi Michel Faleh	AECSL	Observateur
Jérôme Charaoui	AECSL	Observateur
Sophie Schoen	AECSL	Observatrice
Anne-Marie Gallant	AGECVM	Déléguée
Christine Thibault	AGECVM	Observatrice
Julien Vadeboncoeur	AGECVM	Délégué
Simon Marcotte	AGECVM	Délégué
Stéphanie Thibault B.	AGECVM	Observatrice
David Simard	AGECVM	Observateur
Jean-Marc Brunet	AGEECGG	Observateur
Véronique Lett	AGEECGG	Observatrice
Julien Gauthier M.	AGEBB	Délégué
Charles-Emmanuel Boucher	AGEBB	Délégué
Myriam Leblanc	AGECRLI	Déléguée
Mireille Rossignol	AGÉCoV	Observatrice
Sophie Zuffellato	AGÉCoV	Observatrice
Samuel Dubé-Marceau	AGEECLP	Observateur
Alexis Wawanoloath	AGECAT-VD	Délégué
François Laliberté-Auger	SoGÉÉCoM	Délégué
Michel Laderoute	AGECRI	Délégué
François Cyr	AGECRI	Délégué
Marc-André Faucher	RÉÉSUM, Université de Montréal	Délégué
François Hamel	AÉHUM, Université de Montréal	Délégué
Stéphane Fallon	AÉHUM, Université de Montréal	Délégué
Marc Joncas	AÉAUM, Université de Montréal	Délégué
Julie Bruneau	AGÉCA	Déléguée
Alain Savard	AGÉCA	Délégué
Mathieu Corbeil-Bussièrès	AGEFLSH, Université de Sherbrooke	Observateur
Renaud Santerre-Crête	AGEECLP	Observateur
Christophe Vaillancourt	AGEECLL	Observateur

Olivier Noël	AGEECL-Québec	Observateur
François Bélanger	AFESH-UQÀM	Observateur
Martine Poulin	AFESH-UQÀM	Déléguée
Philippe Gauvin	AFESH-UQÀM	Délégué
Jean-François Chartrand	AFESH-UQÀM	Délégué
François Baillargeon	AFESH-UQÀM	Observateur
Alexandre Leblanc	AÉMH-UQÀM	Observateur
Marc-André Fortin	AGECD	Délégué
Valérie Gingras-Précourt	Les Services Collectif Inc.	Observatrice
Valérie Blanchet-Guillot	Les Services Collectif Inc.	Observatrice
Jean-François Guay	Les Services Collectif Inc.	Observateur
Frédéric Lalande	AEMSP-UQÀM	Déléguée
Julie Lachance	AFESH-UQÀM	Conseil exécutif, ASSÉ
Xavier Lafrance	AEMSP-UQÀM	Conseil exécutif, ASSÉ
Gabriel Dumas	AÉCS	Conseil exécutif, ASSÉ
Marie-France Phisel	AGEM	Déléguée
Michel Savard	AGECAT-RN	Délégué
Mathieu Tremlay	AGECAT-RN	Délégué
Raphaël Turbide	AÉMH-UQÀM	Observateur
Benjamin Groulx	AGECEM	Observateur
Julie Descheneaux	AESPC-UQÀM	Déléguée
Héloïse Moysan-Lapointe	Philosophie, Université de Sherbrooke	Présidence du Congrès
Valérie Soly	-	Secrétariat du Congrès

## 0.0 Ouverture à 9h46

Proposée par AFESH-UQÀM  
 Appuyée par AÉCS  
 Adoptée à l'unanimité

## 1.0 Procédures

### 1.1 Præsidium

#### 1.1.1 Héloïse Moysan-Lapointe à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AFESH-UQÀM  
 Appuyée par AECS  
 Adoptée à l'unanimité

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Præsidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 24 octobre 2004
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Bilans

- 3.1 Local
- 3.2 National
- 4.0 Finances
  - 4.1 États financiers 2003-2004
  - 4.2 États financiers mi-annuels 2004-2005
  - 4.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005
- 5.0 Avis de motion
  - 5.1 Traitement des avis de motion
  - 5.2 Dépôt des avis de motion
- 6.0 Élections
  - 6.1 Conseil exécutif
  - 6.2 Comité femmes
  - 6.3 Comité journal
  - 6.4 Comités de travail
- 7.0 Mesures extraordinaires de grève
- 8.0 Revendications pour la grève
  - 8.1 Plénière
  - 8.2 Délibérante
- 9.0 Plan d'action de grève
  - 9.1 Plénière
  - 9.2 Délibérante
- 10.0 Coordination de la campagne de grève
  - 10.1 Plénière
  - 10.2 Délibérante
- 11.0 Femmes
- 12.0 États généraux du mouvement étudiant et Congrès d'orientation
- 13.0 Varia
- 14.0 Levée

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL

1.2.1.1 Que les points « 11.0 Femmes » et « 12.0 États généraux du mouvement étudiant et Congrès d'orientation » soient déplacés respectivement au point 7.0 et 8.0 et que le reste de l'ordre du jour soit décalé en conséquence.

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par AECS

Vote :

Pour : 1            Contre : 3            Abstention : 1

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Que l'on procède par vote indicatif pour toutes les propositions.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

1.2.1.2 Que l'on inverse les points « 9.0 Plan d'action » et « 10.0 Coordination de la campagne de grève » à l'ordre du jour.

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par AECS  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée :  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

**1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 24 octobre 2004**

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès du 24 octobre 2004.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

**2.0 Tour de table**

**3.0 Bilans**

**3.1 Local**

**3.2 National**

Proposition privilégiée : D'ajourner pour dix minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 11h40.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 11h52.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

**4.0 Finances**

**4.1 États financiers 2003-2004**

4.1.1 L'adoption des états financiers 2003-2004 produits par les comptables agréés de Messier & Associés (voir note).

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Note : Les états financiers 2003-2004 n'étant pas inclus dans le cahier de Congrès, ceux-ci se trouvent dans l'annexe de la copie originale du procès-verbal.

## **4.2 États financiers mi-annuels 2004-2005**

### 4.2.1 L'adoption des états financiers mi-annuels 2004-2005 (voir annexe à la page 56).

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **4.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005**

### 4.3.1 Les modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005 (voir annexe à la page 60).

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AEMSP-UQÀM

#### Question préalable : Que la proposition 4.3.1 soit mise aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif :  
Pour : 17                      Contre : 0  
Vote formel :  
Pour : 3                        Contre : 3  
Mise en dépôt

La question préalable est retirée à l'unanimité.

#### 4.3.1.1 Que la prévision modifiée pour le poste budgétaire du « Loyer » soit ajustée à 3200,00 \$ pour pallier l'augmentation du loyer de 40,00 \$ par mois et que cet argent soit pris dans le surplus prévu.

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition 4.3.1 telle qu'amendée :  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

#### Proposition privilégiée : De suspendre le Congrès pour 1h pour le dîner.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 13h41.



Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 14h44.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.3.2 Que l'exécutif de l'ASSÉ soit chargé d'élaborer une formule de cotisation au prorata des cotisations perçues par les associations membres auprès de leurs membres. Que cette formule prévoit une augmentation des revenus de l'ASSÉ en maintenant un minimum de 1,00 \$ par membre. Que cette formule soit présentée lors du Congrès annuel.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## 5.0 Avis de motion

### 5.1 Traitement des avis de motion

Proposition privilégiée : De traiter l'avis de motion suivant : Modification de l'article 3, de l'annexe A, des Statuts et règlements : Ajouter : un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.1.1 Modification de l'article 3, de l'annexe A, des Statuts et règlements : Ajouter : un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

### 5.2 Dépôt des avis de motion

## 6.0 Élections

### 6.1 Conseil exécutif

Proposition privilégiée : De ne pas tenir de vote indicatif pour le point 6.0 Élections.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De ne pas procéder par vote secret.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote :  
Pour : 4                      Contre : 0                      Abstention : 1  
Adoptée à l'unanimité

#### 6.1.1 Jérôme Charaoui au poste de Secrétaire à l'information du Conseil exécutif.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Élu à l'unanimité

### **6.2 Comité femmes**

### **6.3 Comité journal**

#### 6.3.1 Rémi Bellemare-Caron au Comité journal.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AECSL  
Élu à l'unanimité

### **6.4 Comités de travail**

#### 6.4.1 Jonathan Pineault au Comité d'information.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Élu à l'unanimité

## **7.0 Mesures extraordinaires**

7.1 Le Conseil InterRégional propose au Congrès, lors du point « mesures extraordinaires », de donner un droit de vote aux non-membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève ou s'étant prononcé en assemblée générale ou en référendum en faveur de la grève générale illimitée à l'hiver 2005. Ce droit de vote serait valable pour les points « revendications », « plan d'action » et « coordination de la grève » pour le Congrès des 28-29 et 30 janvier 2005.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès les mesures extraordinaires suivantes : Que la coalition soit créée dès le Congrès des 28-29 et 30 janvier et qu'elle entre en fonction dès la tenue du prochain Congrès. Que les associations non-membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que ce droit de vote, de proposition et d'appui porte sur les enjeux suivants :

- Mot d'ordre sur la grève
- Revendications
- Actions
- Matériel d'information
- Représentation médiatique
- Négociations
- Fonctionnement de la coalition
- Fonds de grève

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les individus membres des associations de la coalition puissent être élus sur les Comités de travail en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les membres des associations incluses dans la coalition puissent être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures de membres soient traitées en priorité; que les non-membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL

Proposition privilégiée : De scinder la proposition 7.2 en 7 parties telles que présentées dans le cahier de Congrès aux pages 80 à 83.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.2 Le Conseil InterRégional propose au Congrès, lors du point « mesures extraordinaires », de donner un droit de vote aux non-membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève ou s'étant prononcé en assemblée générale ou en référendum en faveur de la grève générale illimitée à l'hiver 2005. Ce droit de vote serait valable pour les points « revendications », « plan d'action » et « coordination de la grève » pour le Congrès des 28-29 et 30 janvier 2005.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL

7.2.1 Ajouter à la suite « de donner un droit de vote » : « de parole, de proposition et d'appui », ajouter après « ayant un mandat » : « ou un avis de convocation ». Ajouter après « Ce droit de vote » : « de parole, de proposition et d'appui ».

Proposé par AÉHUM  
Appuyé par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 7.2.1 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AECSL  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.2.1 :

Vote indicatif :

Pour : 8      Contre : 11      Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 2      Contre : 3      Abstention : 0

Rejeté à la majorité

Question préalable : Que la proposition 7.2 soit mise aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif :  
Pour : 15      Contre : 1  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes, et le retour à 17h05.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h54.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 17h07.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.3 Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL

7.3.1 D'ajouter à la suite d'« au prorata de leurs membres au sein de la coalition » : « par le biais d'un fonds de grève dont la gestion sera déterminée par la coalition ».

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par RÉÉSUM

Question préalable : Que l'amendement 7.3.1 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AÉHUM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.3.1 :  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

7.3.2 De retirer « au prorata de leurs membres ».

Proposé par AFESH-UQÀM  
Appuyé par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 7.3.2 soit mis aux voix.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.3.2 :  
Vote indicatif :  
Pour : 2            Contre : 12            Abstention : 6  
Vote formel :  
Pour : 1            Contre : 5            Abstention : 0  
Rejeté à la majorité

Question préalable : Que la proposition principale 7.3 telle qu'amendée soit mise aux voix.

Vote indicatif :  
Pour : 19            Contre : 3  
Vote formel :  
Pour : 4            Contre : 1  
Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 7.3 telle qu'amendée :  
Vote indicatif :  
Pour : 17            Contre : 1            Abstention : 6  
Vote formel :  
Pour : 4            Contre : 0            Abstention : 1  
Adoptée à la majorité

7.4 Le Conseil InterRégional propose au Congrès les mesures extraordinaires suivantes : Que la coalition soit créée dès le Congrès des 28-29 et 30 janvier et qu'elle entre en fonction dès la tenue du prochain Congrès. Que les associations non-membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL

7.4.1 D'enlever la partie suivante : « ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale ».

Proposé par AEMSP-UQÀM  
Appuyé par AÉHUM

7.4.1.1 Ajouter après référendum : « et ayant adopté les revendications suivantes : Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études; qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

Proposé par AFESH-UQÀM  
Appuyé par AÉCS

Question préalable : Que le sous-amendement 7.4.1.1 soit mis aux voix.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif :  
Pour : 16          Contre : 1  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur le sous-amendement 7.4.1.1 :

Vote indicatif :  
Pour : 8          Contre : 4          Abstention : 6  
Vote formel :  
Pour : 3          Contre : 2          Abstention : 0  
Adopté à la majorité

Sur l'amendement 7.4.1 :

Vote indicatif :  
Pour : 13          Contre : 4          Abstention : 2  
Vote formel :  
Pour : 4          Contre : 1          Abstention : 1  
Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 7.4 telle qu'amendée :

Vote indicatif :  
Pour : 10          Contre : 2          Abstention : 6  
Vote formel :  
Pour : 4          Contre : 1          Abstention : 0  
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 1h pour souper.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif :  
Pour : 8          Contre : 6          Abstention : 0  
Vote formel :  
Pour : 3          Contre : 2          Abstention : 0  
Adoptée à la majorité

Ajournement à 19h05.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 20h07.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.5 Le Conseil InterRégional propose au Congrès que ce droit de vote, de proposition et d'appui porte sur les enjeux suivants :

- Mot d'ordre sur la grève
- Revendications
- Actions
- Matériel d'information
- Représentation médiatique
- Négociations
- Fonctionnement de la coalition
- Fonds de grève

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De traiter en bloc les parties 5, 6 et 7.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.6 Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les individus membres des associations de la coalition puissent être élus sur les Comités de travail en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les membres des associations incluses dans la coalition puissent être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures de membres soient traitées en priorité; que les non-membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AECSL  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.7 Que, sur les Comités de travail de l'ASSÉ, ainsi que sur le Comité femmes et le Comité journal, puisse être élu un nombre de 6 personnes au lieu de 3, pour la durée de la grève, selon les modalités définies.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.8 L'ajout du point 9 : Que cette coalition assure de mettre en pratique le principe de démocratie directe en garantissant qu'aucune proposition du gouvernement ne sera acceptée avant la consultation de toutes les assemblées générales des associations étudiantes en grève, que seul-e-s les représentant-e-s des associations en grève puissent négocier avec le gouvernement et que des négociations ne soient entamées qu'après l'accord de toutes ces associations.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AECSL

7.8.1 D'ajouter après « que des négociations ne soient entamées qu'après », « la consultation de toutes ces associations et l'accord de la majorité au deux tiers (2/3) »

Proposé par AFESH-UQÀM  
Appuyé par AÉCS  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

7.8.2 De remplacer « représentant-e-s » par « délégué-e-s ».

Proposé par AFESH-UQÀM  
Appuyé par AÉCS  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

7.8.3 Que la coalition ne puisse déterminer l'issu de la grève sans le consentement unanime de ses membres.

Proposé par AEMSP-UQÀM  
Appuyé par AÉHUM  
Vote indicatif :  
Pour : 3            Contre : 9            Abstention : 4  
Vote formel :  
Pour : 2            Contre : 3            Abstention : 0  
Rejeté à la majorité

Sur la proposition 7.8 telle qu'amendée :  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **8.0 Revendications pour la grève**

### **8.1 Plénière**

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à demain matin 9h.

Proposée par AGEVVM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité



Ajournement à 20h48.

Proposition privilégiée : L'ouverture du Congrès à 9h39.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

L'association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM) et l'Association Étudiante d'Anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM) ont droit de vote en vertu de la proposition 7.2.

Proposition privilégiée : Que l'ASSÉ reconnaisse l'autonomie des modules de l'Université de Montréal qui se sont désaffiliés de la Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM).

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif :  
Pour : 11          Contre : 2          Abstention : 6  
Vote formel :  
Pour : 4          Contre : 0          Abstention : 2  
Adoptée à la majorité

Le Regroupement des Étudiantes et Étudiants de Sociologie de l'Université de Montréal (RÉÉSUM) et l'Association Étudiante d'Histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM) possèdent à présent un droit de vote distinct.

8.2.1 Remboursement proportionnel au revenu (RPR) :

- Attendu que le RPR tend à légitimer et à institutionnaliser l'endettement étudiant;
- Attendu que le RPR a pour effet d'appauvrir les individus des classes populaires puisque ceux-ci et celles-ci auront à rembourser leur dette sur une plus longue période et auront donc à payer plus d'intérêt et ainsi bien souvent une somme totale plus élevée;
- Attendu que le RPR enrichit les institutions financières à même le budget de l'éducation;
- Attendu que le RPR s'inscrit dans une vision « utilisateur-payeur » visant à faire de l'éducation un investissement personnel et non un projet de société;
- Attendu que le RPR représente un obstacle à l'accessibilité de l'éducation;
- Attendu que le RPR n'est qu'un moyen de camoufler la hausse alarmante de l'endettement étudiant;

D'ajouter à l'ultimatum adopté l'automne dernier le point « Qu'il renonce au RPR » à la suite du point « Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial. »

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AÉCS  
La proposition 8.2.1 est retirée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : De faire une plénière de 30 minutes sur les revendications pour la grève.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un caucus de 10 minutes et une plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif :  
Pour : 9            Contre : 7            Abstention : 3  
Vote formel :  
Pour : 5            Contre : 3            Abstention : 1  
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre 15 minutes afin de faire la rédaction de propositions.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **8.2 Délibérante**

8.2.1 Que la plate-forme suivante soit proposée à la première instance de la coalition :

La coalition exige du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la coalition revendique du gouvernement : Qu'il renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGEVVM

#### 8.2.1.1 Remboursement proportionnel au revenu (RPR) :

- Attendu que le RPR tend à légitimer et à institutionnaliser l'endettement étudiant;
- Attendu que le RPR a pour effet d'appauvrir les individus des classes populaires puisque ceux-ci et celles-ci auront à rembourser leur dette sur une plus longue période et auront donc à payer plus d'intérêt et ainsi bien souvent une somme totale plus élevée;
- Attendu que le RPR enrichit les institutions financières à même le budget de l'éducation;
- Attendu que le RPR s'inscrit dans une vision « utilisateur-payeur » visant à faire de l'éducation un investissement personnel et non un projet de société;
- Attendu que le RPR représente un obstacle à l'accessibilité de l'éducation;
- Attendu que le RPR n'est qu'un moyen de camoufler la hausse alarmante de l'endettement étudiant;

D'ajouter à la plate-forme adoptée le point « Qu'il renonce au RPR » à la suite du point « Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial. »

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par AÉCS  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

8.2.1.2 D'ajouter à la fin de la plate-forme, après « Ces revendications s'inscrivent...y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux » : Que la coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

Proposé par AECSL  
Appuyé par AGECEVM  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

#### 8.2.1.3 Collégial :

- Attendu que la décentralisation du réseau collégial crée des diplômes inégaux d'une institution à l'autre;
- Attendu que la décentralisation du réseau collégial a pour effet d'arrimer l'éducation aux diktats du marché;
- Attendu que la décentralisation du réseau collégial menace de réduire l'enseignement général au profit de diplômes raccourcis;
- Attendu que l'ensemble de ces effets amène une précarisation du statut de futurs travailleurs et travailleuses ayant des diplômes de moindre valeur et subordonnés aux besoins ponctuels des entreprises privées;
- Attendu que la décentralisation pourrait amener une libéralisation des frais de scolarité au collégial;

De remplacer la section de la plate-forme portant sur le réseau collégial par « Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité. »

Proposé par le Conseil InterRégional  
Appuyé par AGECEVM

8.2.1.3.1 Ajouter après « d'en garantir l'accessibilité » : « et la qualité. »

Proposé par AÉCS  
Appuyé par AÉAUM  
Vote indicatif : Adopté l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 8.2.3.1 :

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

8.2.1.4 D'ajouter après le tiret « Qu'il reconnaisse l'autonomie...domicile familial » : « Que le gouvernement révisé le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales. »

Proposé par AÉCS  
Appuyé par AECSL  
Vote indicatif :  
Pour : 12          Contre : 4          Abstention : 3  
Vote formel :  
Pour : 6          Contre : 3          Abstention : 0  
Adopté à la majorité

8.2.1.5 D'ajouter après « Qu'il renonce à tout projet...d'en garantir l'accessibilité et la qualité » : « Que soit appliquée au sein du réseau collégial une réelle gratuité scolaire et, qu'en ce sens, soient abolis les frais de toute autre nature, les frais afférents et tout autre type de frais ».

Proposé par AÉCS  
Appuyé par AÉAUM

Question préalable : Que l'amendement 8.2.1.5 soit mis aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AGECEVM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée l'unanimité

Sur l'amendement 8.2.1.5 :

Vote indicatif :  
Pour : 3          Contre : 11          Abstention : 3  
Vote formel :  
Pour : 3          Contre : 6          Abstention : 0  
Rejeté à la majorité

Question préalable : Que la proposition principale 8.2.1 telle qu'amendée soit mise aux voix.

Proposée AÉAUM  
Appuyée par AGECEVM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 8.2.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par AECSL  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h34.

## **9.0 Coordination de la campagne de grève**

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 13h21

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que les camarades syndiqué-e-s de la SAQ fassent une allocution de 15 minutes afin de présenter leurs luttes et d'y aller de suggestions de collaboration entre nos 2 syndicats. Que cette allocution se fasse avant d'aborder la discussion du point « Coordination de la campagne de grève ».

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AGECEVM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **9.1 Plénière**

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif  
Pour : 12      Contre : 1      Abstention : 4  
Vote formel :  
Pour : 4      Contre : 1      Abstention : 4  
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De terminer le tour de parole et de fermer la plénière.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par RÉÉSUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **9.2 Délibérante**

Proposition privilégiée : De prendre 10 minutes pour faire la rédaction des propositions.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AECSL  
Vote indicatif :  
Pour : 5            Contre : 9            Abstention : 2  
Vote formel :  
Pour : 3            Contre : 5            Abstention : 1  
Rejetée à la majorité

9.2.1 Que soit formé un comité qui aura à appeler et à organiser la première instance de la coalition. Que ce comité soit formé des membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ et d'un nombre égal d'individus issus d'associations non-membres intéressés à travailler au sein de la coalition, élus lors du présent Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉHUM

9.2.1.1 D'ajouter après « intéressés à travailler au sein de la coalition » : (Olivier Noël, François Laliberté-Auger, Anne-Marie Gallant et Mathieu Corbeil-Bussières) et biffer « élus lors du présent Congrès ».

Proposé par AFESH-UQÀM  
Appuyé par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la principale 9.2.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Que les associations étudiantes étudient et amènent dans leurs assemblées générales la proposition suivante par rapport au fonctionnement de la coalition pour qu'elle soit adoptée au prochain Congrès : Que soit formé par la coalition de grève les comités suivants :

- Comité médias : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.
- Comité négociations : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la coalition des associations en grève. En aucun cas ce comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.
- Comité logistique : Le Comité logistique est composé de six (6) personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer d'y amener des propositions.

Que ces Comités soient formés d'au moins un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ces comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ces comités soient redevables devant la coalition et que leur travail soit coordonné par le Conseil exécutif de l'ASSÉ, au même titre que les Comités de travail de l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS

9.2.2.1 De retirer « au moins » dans le 2<sup>ième</sup> paragraphe.

Proposé par AEMSP-UQÀM  
Proposé par AÉCS  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

9.2.2.2 D'ajouter « au maximum » avant « Que ces comités soient formés d' » dans le 2<sup>ième</sup> paragraphe.

Proposée par AGEVVM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 9.2.2.2 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS  
Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 9.2.2.2 :

Vote indicatif :

Pour : 2            Contre : 11            Abstention : 4

Vote formel :

Pour : 2            Contre : 5            Abstention : 2

Rejeté à la majorité

9.2.2.3 De biffer : « et que leur travail soit coordonné par le Conseil exécutif de l'ASSÉ, au même titre que les Comités de travail de l'ASSÉ » dans le 4<sup>ième</sup> paragraphe.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 9.2.2.3 soit mis aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif :  
Pour : 15            Contre : 3  
Vote formel :  
Pour : 7            Contre : 2  
Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 9.2.2.3 :

Vote indicatif :

Pour : 8            Contre : 6            Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 4            Contre : 4            Abstention : 1

Mise en dépôt

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 15h25.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 15h39.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Question préalable : Que l'amendement 9.2.2.3 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Reprise du vote sur l'amendement 9.2.2.3 :

Vote indicatif :

Pour : 8            Contre : 2            Abstention : 7

Vote formel :

Pour : 5            Contre : 1            Abstention : 2

Adopté à la majorité

9.2.2.4 : Ajouter après le 3<sup>ième</sup> paragraphe, un 4<sup>ième</sup> paragraphe qui se lirait comme suit :  
Comité de coordination : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et ad hoc  
constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉAUM

Vote indicatif :

Pour : 11            Contre : 2            Abstention : 2

Vote formel :

Pour : 6            Contre : 0            Abstention : 2

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 9.2.2 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.3 Sera comptée dans le plancher une association étudiante qui répond aux trois conditions suivantes :



## **Condition 1 : Revendications**

L'association étudiante a minimalement adopté comme revendication l'abolition de la réforme de l'Aide financière aux études en assemblée générale ou en référendum.

## **Condition 2**

### 2.1 : Mandat de principe de grève

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum de tenir dans les 2 jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher une assemblée générale extraordinaire d'organisation pour déclencher la grève.

## **OU**

### 2.2 : Mandat de grève

L'association étudiante est en grève.

## **Condition 3 : Plancher**

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum un plancher de 7 associations étudiantes ou moins répondant à ces conditions.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉAUM

9.2.3.1 D'ajouter à la condition 1 après « l'abolition de la réforme... », « qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant. »

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AGEVCVM

Question préalable : Que l'amendement 9.2.3.1 soit mis aux voix.

Proposée par AGEVCVM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 9.2.3.1 :

Vote indicatif :

Pour : 8                  Contre : 4                  Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 3                  Contre : 5                  Abstention : 0

Rejeté à la majorité

9.2.3.2 Remplacer « deux jours ouvrables » par « dans un délais raisonnable ».

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AGEVCVM

9.2.3.2.1 De remplacer « dans un délais raisonnable » par « dans les trois jours ouvrables ».

Proposée par AGECEVM

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif :

Pour : 8            Contre : 1            Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 5            Contre : 2            Abstention : 1

Adopté à la majorité, le sous-amendement dispose de l'amendement

Sur la proposition principale 9.2.3 telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 10            Contre : 2            Abstention : 2

Vote formel :

Pour : 6            Contre : 2            Abstention : 0

Adoptée à la majorité

9.2.4 Que les associations intrafacultaires universitaires soient comptées comme une association dans le plancher.

Proposée par AÉHUM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.5 Que l'ASSÉ assume les dépenses d'ici à la 1<sup>ière</sup> instance de la coalition et que soient soumises les dépenses ainsi effectuées à la coalition qui déterminera des modalités de compensation.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.6 D'utiliser le nom « Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) » jusqu'à l'adoption par la coalition.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉAUM

Vote indicatif :

Pour : 10            Contre : 0            Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 7            Contre : 0            Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 17h25.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h57.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

## **10.0 Plan d'action de grève**

### **10.1 Plénière**

#### Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif :  
Pour : 3            Contre : 5            Abstention : 1  
Vote formel :  
Pour : 2            Contre : 4            Abstention : 0  
Rejetée à la majorité

### **10.2 Délibérante**

#### 10.2.1 D'inviter les associations étudiantes à tenir leurs assemblées générales de grève entre le 31 janvier et le 25 février 2005.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AGEVVM

##### 10.2.1.1 Remplacer « 25 février » par « 22 février ».

Proposée par AÉAUM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif : Rejeté à l'unanimité  
Vote formel : Rejeté à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.2.1 :  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

#### 10.2.2 Que le Conseil exécutif diffuse un bilan de son travail à toutes les semaines, dans la mesure du possible, sur les listes Internet.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

#### 10.2.3 D'inviter les associations locales à faire un bilan de leurs activités dans la mesure du possible à chaque semaine.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par RÉÉSUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

#### 10.2.4 Qu'il y ait un Congrès le 26 février afin de faire le point sur la campagne de grève et de planifier les semaines à venir.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AÉCS

10.2.4.1 D'ajouter après « Congrès » : « de la Coalition de l'ASSÉ Élargie ».

Proposé par AECSL  
Appuyé par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.4.2 D'ajouter après « le 26 février » : « à Québec ».

Proposée par AGEVVM  
Appuyée par AFESH-UQÀM

10.2.4.2.1 D'ajouter après « Québec » : « dans la mesure du possible ».

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 10.2.4.2 :

Vote indicatif :

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 7      Contre : 0      Abstention : 1

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 10.2.4 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.5 Dans le cas où la grève générale illimitée serait déclenchée, qu'une manifestation nationale soit appelée 7 jours après. Dans le cas où le plancher ne serait pas atteint dans des délais raisonnables (à déterminer au Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) du 26 février 2005), qu'une manifestation soit organisée à date fixe.

Proposée par le Conseil InterRégional  
Appuyée par AFESH-UQÀM

10.2.5.1 D'ajouter à la fin du paragraphe, la phrase suivante : « Que ces manifestations soient tenues si possible de manière solidaire avec les syndiqué-e-s de la fonction publique. »

Proposée par AEMSP-UQÀM  
Appuyée par AÉCS

10.2.5.1.1 Ajouter après « les syndiqué-e-s de la fonction publique », « et l'ensemble des mouvements sociaux ».

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 10.2.5.1 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 10.2.5 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.6 Que ladite manifestation soit tenue à Sherbrooke.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECSL

Question préalable : Que la proposition principale 10.2.6 soit mise aux voix.

Proposée par AGECEVM

Appuyée par AÉHUM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.2.5 :

Vote indicatif :

Pour : 7          Contre : 2          Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 4          Contre : 2          Abstention : 2

10.2.7 Pour la région de Montréal : Que le lendemain de l'atteinte du plancher se tiennent vers 12h des assemblées générales locales d'organisation de grève (avec levées de cours) et qu'il y soit proposé la tenue d'une manifestation festive le jour même.

Proposée par AGECEVM

Appuyée par AECSL

La proposition est retirée à l'unanimité

10.2.8 Que soient incluses dans le plan d'action de l'ASSÉ les dates du 1<sup>er</sup> mai, du 8 mars et du 15 mars 2005.

Proposée par le Conseil InterRégional

Appuyée par AFESH-UQÀM

Question préalable : Que la proposition 10.2.8 soit mise aux voix.

Proposée par AGECEVM

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 10.2.8 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.9 Que le Congrès mandate l'exécutif pour organiser une conférence de presse lundi le 31 janvier 2005 au Cégep de Saint-Laurent pour annoncer le début de la campagne de grève. Que les personnes présentes à cette conférence soient élues par le Congrès. Qu'elle soit appelée par le biais d'un communiqué diffusé sur CNW le dimanche 30 janvier au sortir du Congrès.

Proposée par AECSL

Appuyée par AECSL

10.2.9.1 Ajouter après « cette conférence », « soient : Xavier Lafrance, Anne-Marie Gallant et Jean-Philippe Thuot » et biffer « élues par le Congrès ».

Proposé par le Conseil exécutif  
Appuyé par AFESH-UQÀM  
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité  
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.2.9 telle qu'amendée :  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.10 Qu'au prochain Congrès de la CASSÉÉ soient prises en considération, en vue d'un hypothétique remboursement, les dépenses occasionnées pour une éventuelle tournée nationale promouvant la grève générale illimitée.

Proposée par AGEVVM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif :  
Pour : 8                      Contre : 1                      Abstention : 3  
Vote formel :  
Pour : 4                      Contre : 2                      Abstention : 2  
Adoptée à la majorité

10.2.11 Que le slogan de la campagne de grève soit : Prêt\$ pas prêt\$...j'y vais! Grève générale illimitée!

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.12 Que le Congrès encourage les assemblées générales locales d'envisager la possibilité d'une éventuelle contribution chiffrée au fonds de grève de la CASSÉÉ.

Proposée par AFESH-UQÀM  
Appuyée par le Conseil exécutif  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.13 Que le site Internet et les listes de discussion de l'ASSÉ soient mis à la disposition de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) pour diffuser toute information relative à la campagne de grève. Qu'un mot d'ordre soit lancé dès demain, lundi le 31 janvier 2005, afin de diffuser cette proposition et d'encourager activement et fortement toutes les associations étudiantes à communiquer (par téléphone, par courriel ou par télécopieur) dans les plus brefs délais toute information nouvelle.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AÉCS  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.14 Que l'ASSÉ produise une affiche de grève incluant les revendications de base nécessaires à la participation à la CASSÉÉ ainsi que le slogan de campagne.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉHUM  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.14.1 Ajouter : « Que, dans la mesure du possible, l'affiche soit imprimée sur du papier recyclé. »

Proposée par AÉAUM  
Appuyée AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif :  
Pour : 3            Contre : 1            Abstention : 7  
Vote formel :  
Pour : 3            Contre : 2            Abstention : 2  
Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 10.2.14 telle qu'amendée :  
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité  
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.15 Que le Congrès entérine l'ébauche d'affiche et de collant présenté à celui-ci.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif :  
Pour : 8            Contre : 0            Abstention : 4  
Vote formel :  
Pour : 6            Contre : 0            Abstention : 2  
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès, que les points « 12.0 Femmes » et « 13.0 États généraux du mouvement étudiant et Congrès d'orientation » soient mis à l'ordre du jour du prochain Conseil InterRégional.

Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : La mise aux voix de la proposition privilégiée.

Proposée par AÉHUM  
Appuyée par AEMSP-UQÀM  
Vote indicatif :  
Pour : 6            Contre : 1  
Vote formel :  
Pour : 7            Contre : 1  
Adoptée à la majorité

Sur la proposition privilégiée :  
Vote formel :  
Pour : 4            Contre : 1            Abstention : 0  
Adoptée à la majorité

Levée à 21h13.

## **Vers la victoire!**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

Dans le cadre du premier Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ), il semble d'abord important de rappeler ce qu'est l'ASSÉ, puisque plusieurs associations se joindront à elle pour la campagne de grève qui nous attend. Peut-être est-ce aussi nécessaire de démembrer quelques mythes qui courent encore sur cette organisation, afin de partir sur de bonnes bases sans préjugées pour un travail commun efficace. Et, puisque c'est dans les moments où le mouvement étudiant doit se montrer le plus fort que nous constatons ses failles et sa division, nous en irons de quelques considérations sur la construction et la consolidation de ce mouvement pour éviter d'autres attaques dans le futur. À ce sujet, il faut rappeler que l'ASSÉ organise en ce moment un *Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat* pour l'automne prochain auquel vous êtes tous et toutes conviéEs à discuter de problèmes inhérents constatés depuis longtemps.

### **Qu'est-ce que l'ASSÉ?**

En bref, l'ASSÉ est un syndicat étudiant national prônant le syndicalisme de combat. Depuis sa fondation, le 25 février 2001, elle lutte pour une éducation publique, gratuite, de qualité, accessible, non-discriminatoire et laïque. Elle s'est impliquée, depuis sa formation, dans différentes luttes qui ont participé à sa construction.

La première grande campagne de l'ASSÉ fut celle contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché qui se transforma en une campagne contre la ZLÉA. Elle atteignit son apogée lors de la manifestation du 31 octobre 2002 où plus de 10 000 personnes se sont rassemblées afin de dénoncer l'accord de la ZLÉA. Ensuite l'ASSÉ amorça une campagne qui dure depuis 2 ans, celle de tenter de défendre le droit à l'éducation, entre autres en s'opposant aux hausses de frais, et aujourd'hui à la réforme de l'Aide Financière aux Études (AFÉ).

Toutes ces luttes furent menées par les membres actifs de l'ASSÉ. D'ailleurs chaque campagne avait son matériel d'information et ses manifestations à l'image des membres qui y participaient. Au fur et à mesure des campagnes, des années, l'ASSÉ a évolué; des membres se sont ajoutés et d'autres ont quitté.

### **L'ASSÉ et le syndicalisme de combat**

L'ASSÉ, depuis sa fondation, s'appuie sur les principes du syndicalisme de



combat et c'est ce qui la différencie des autres organisations nationales. Puisque ce principe reste méconnu et fait peur, à première vue, à plus d'un et d'une, il semble ici essentiel d'en retracer les principaux éléments. Partant du principe de base que l'étudiant ou l'étudiante est considéréE comme étant un travailleur intellectuel ou une travailleuse intellectuelle, les fondements sur lesquels se base ce mode d'organisation sont la solidarité, la démocratie directe et la création d'un rapport de force. Rappelons que les premières organisations nationales étudiantes à voir le jour au Québec, telles l'UGEQ et l'ANEEQ, s'appuyaient elles aussi sur ces principes qui considèrent l'étudiant ou l'étudiante avant tout comme un citoyen ou une citoyenne acteur et actrice du changement social.

Le syndicalisme de combat vise la défense des intérêts de la population étudiante par la force du nombre, c'est-à-dire par l'information et la mobilisation constante de cette population, à l'aide de structures démocratiques contrôlées par les membres. Entre alors en ligne de compte la production de matériel d'information et l'organisation d'activités de mobilisation de masse, telles des manifestations, des grèves ou des occupations. Évidemment, ce type d'organisation nécessite une bonne coordination entre le niveau local et le niveau national, structures permettant de bâtir un rapport de force efficace face à l'administration locale et l'État.

Historiquement, l'établissement de ce rapport de force est ce qui permet aux organisations d'atteindre leurs objectifs. Ce mode d'organisation à beaucoup de pouvoir puisque l'administration locale et le gouvernement ressentent que derrière les personnes lui communiquant les demandes de la population étudiante il y a une masse étudiante informée et mobilisée prête à combattre pour défendre ses revendications. Donc la cible visée ressent une pression, elle voit qu'elle n'a pas le choix de concéder ce qu'on lui demande.

Une autre force du syndicalisme de combat est sa solidarité avec les mouvements sociaux. Ce qui concrètement veut dire que, par exemple, un réinvestissement en éducation ne se ferait pas par des coupures dans d'autres programmes sociaux. Cette approche solidaire permet entre autres de lutter à l'aide d'alliés précieux. De plus, puisque les étudiantes et étudiants sont considéré-e-s comme étant avant tout des citoyens et des citoyennes, il est normal que l'on lutte pour une société meilleure et non uniquement pour une éducation meilleure.

Évidemment, la démocratie directe est nécessaire à tous ces principes. Les orientations adoptées au national doivent nécessairement venir des assemblées générales locales pour qu'un plan d'action fonctionne. Sans cette démocratie, l'information, la mobilisation et l'organisation d'actions deviennent impossibles.

## **Grève générale**

L'année passée, l'ASSÉ dénonçait les hausses de frais afférents. La campagne de cette année, bien qu'elle porte sur la réforme de l'AFÉ, repose sur une même critique des mesures anti-sociales du gouvernement.

On peut attribuer l'échec relatif de la campagne de l'année passée à une mauvaise évaluation des intentions de la population étudiante. Par contre la mobilisation sur la gratuité scolaire de cette campagne servit comme préparation à la présente campagne de grève. Le débat était lancé et des militants et des militantes avaient pu se former un argumentaire pro-grève.

Donc, cette année nous sommes enfin prêts et prêtes à la déclencher car les attaques et les menaces du gouvernement se font plus que ressentir au sein de la population étudiante. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, nous croyons que la grève est imminente, et lors du Congrès, elle sera peut-être même déjà déclenchée... Donc de partir en grève n'est plus le problème, c'est plutôt de s'assurer qu'elle soit bénéfique. Selon nous cela signifie qu'elle ne soit pas récupérée pour nous permette d'aller chercher des gains en éducation qui vont plus loin que le simple retrait de la réforme de l'Aide Financière aux Études. Il faut tout faire pour éviter que l'exemple de la grève de '96 se reproduise! Il faut éviter que des délégués allant négocier avec l'État appellent au retour en classe sans que les assemblées générales des associations en grève aient été consultées.

Par contre, il ne faut pas oublier que la grève reste un moyen, et non une fin. Elle s'avère à être, dans le contexte actuel, le meilleur moyen afin d'aller chercher des acquis immédiats, de redynamiser le mouvement étudiant et de renforcer sa coordination. Mais elle ne nous permettra pas de récupérer les 2 milliards coupés dans l'éducation et elle ne nous assurera pas du gel des frais de scolarité. C'est pourquoi nous devons avoir une vision à long terme tout au long de cette campagne afin de s'assurer que le mouvement étudiant sorte de cette grève plus fort et mieux organisé qu'aujourd'hui. Nous devons être prêts et prêtes à poursuivre le combat pour réagir aux attaques à venir et pour aller de l'avant avec notre vision du système d'éducation.

## **Importance de la consolidation du syndicalisme de combat**

Il est donc temps de s'unir autour des revendications et des principes du syndicalisme de combat. Au cours des 40 années d'expériences de luttes étudiantes québécoises le syndicalisme de combat a su clairement démontrer son efficacité.

Si depuis 15 ans l'éducation se fait massacrer comme jamais auparavant c'est que le syndicalisme de combat n'est plus majoritaire et que c'est bel et bien le lobbyisme et le corporatisme qui le prône... Prenons pour exemple le fait que toutes les pertes majeures que l'éducation a subies depuis 15 ans furent acceptées (et parfois même suggérées) par les fédérations lobbyistes.

C'est pourquoi il est impératif que le syndicalisme de combat soit consolidé cette session-ci afin de bâtir un front solide au lobbyisme et au corporatisme. Tout cela afin qu'un jour le mouvement étudiant ne soit plus sur la défensive et puisse enfin passer à l'offensive.

### **Comment consolider le syndicalisme de combat?**

L'idée même du syndicalisme de combat est de pouvoir s'organiser efficacement. Il est donc primordial d'avoir une structure démocratique permettant de coordonner la situation au niveau national... Car si le mouvement étudiant est organisé au niveau national cela lui permet d'être toujours prêt à réagir aux attaques du gouvernement.

Pour l'instant il n'existe qu'un seul outil d'organisation national prônant le syndicalisme de combat : l'ASSÉ. Elle est loin d'être parfaite et elle peut être grandement améliorée. Pour cela il faut premièrement la participation des membres dans ses Comités pour qu'elle soit plus dynamique. Et si des non-membres s'affilient à l'ASSÉ, ils pourraient apporter leurs couleurs et leurs critiques de façons officielles. Il est beaucoup plus facile de faire évoluer l'ASSÉ de l'intérieur que de l'extérieur.

### **Pourquoi l'affiliation est-elle vitale?**

S'il n'y a aucune affiliation durant la grève, le mouvement sera aussi divisé qu'auparavant. Donc le rapport de force créée par l'union d'associations désirant grossir les rangs du syndicalisme de combat (autrement dit, la Coalition) n'aura été que ponctuel. Sauf que pour mener une lutte à long terme nous devons bâtir un rapport de force permanent face à l'état.

Pour saisir la puissance et l'importance d'un rapport de force permanent nous utiliserons l'exemple du point de vue du gouvernement. Lorsqu'il voit qu'il y a une Coalition prônant le syndicalisme de combat qui s'organise il commence à avoir peur. Mais il sait qu'une coalition ne dure pas indéfiniment. Donc, il sait que la pression va redescendre bientôt... Mais s'il voit que de cette Coalition, une organisation permanente se forme ou grossit, il commence à avoir sérieusement peur car il sait pertinemment que la pression va probablement aller en augmentant.

## **Pourquoi s'affilier particulièrement durant la grève?**

Car c'est le meilleur moment pour l'affiliation. Nous allons être dans une campagne de grève générale illimitée qui fut lancée par l'ASSÉ, donc la population étudiante voit en action l'utilité d'une association nationale prônant le syndicalisme de combat.

De plus c'est une période où il y a des assemblées générales à chaque semaine, donc les possibilités de débattre sur le sujet sont nombreuses. Il faut aussi penser que lors de la grève nous avons le temps que nous désirons pour organiser une campagne de mobilisation...

Donc tout ça pour dire qu'une association nationale prônant le syndicalisme de combat est essentielle afin d'en arriver à un rapport de force permanent face à l'État. Ainsi le mouvement étudiant pourrait cesser la tradition des 15 dernières années d'être continuellement sur la défensive et pourrait enfin passer à l'offensive! Ce qui signifierait d'aller enfin chercher de réels acquis, donc se rapprocher d'une éducation publique, gratuite, de qualité, accessible, non-discriminatoire et laïque!!!

**Vers la grève générale illimitée!**  
**Vers un solide pôle de syndicalisme de combat!**  
**Vers la victoire!**

## **La CASSÉÉ : De kessé?**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

Lors du dernier Congrès de l'ASSÉ, les 29 et 30 janvier 2005, les associations membres, lucides, ont voté d'ouvrir les structures de leur association nationale dans le but de former une coalition de grève, la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ.) L'objectif : former un pôle fort, démocratique et uni contre le gouvernement pour obtenir le retrait de la réforme à l'aide financière aux études et le renoncement au projet de décentralisation et d'arrimage aux lois du marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

### **L'importance de la coordination nationale**

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante est à l'origine de la présente campagne de grève générale illimitée. Comprenons bien que sans une organisation telle que l'ASSÉ, ses militants et militantes et ses ressources, cette campagne n'aurait tout simplement pas eu lieu cette session. Ok là?

Suite à une réflexion sur l'organisation d'une grève pressentie, le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) avait organisé une rencontre entre les associations étudiantes du Québec dans le but de former une coalition de grève. Bien qu'une certaine volonté de cheminer d'un pas commun vers la grève ait été palpable, cette réunion n'enfanta de rien. Nada, là.

Les associations cohérentes, bien que non affiliées, décidèrent alors de prendre le chemin de l'intégration aux structures de l'ASSÉ, celles-ci étant bien établies et ayant fait leurs preuves. Cette démarche témoigne d'un véritable désir de responsabilisation quant à la coordination nationale.

La CASSÉÉ représente également une occasion de participer à un mouvement de grève de manière pleine et entière : droit de vote, de proposition et possibilité de participer aux différents comités de la coalition, ainsi qu'à ceux de l'ASSÉ.

**Pour faire partie de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) les associations étudiantes doivent :**

- 1- Obtenir un mandat de principe de grève ou un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum.
- 2- Adopter les revendications suivantes :

- Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études;
- qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial;
- le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

**Note :** Pour entériner le droit de vote d'une association étudiante, chaque délégation devra fournir, lors du Congrès, l'extrait du procès-verbal concernant l'adoption des 2 conditions ci-dessus.

### **Comités de travail**

Les individus membres des associations de la Coalition peuvent être élus sur les Comités de travail en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.

Les associations étudiantes devraient étudier et amener dans leurs assemblées générales la proposition suivante par rapport au fonctionnement de la coalition pour qu'elle soit adoptée au prochain Congrès :

Que soit formé par la Coalition de grève les comités suivants :

- **Comité médias** : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.
- **Comité négociations** : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la coalition des associations en grève. En aucun cas ce comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.
- **Comité logistique** : Le Comité logistique est composé de six (6) personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer d'y amener des propositions.

- **Comité de coordination** : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et ad hoc constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.

Ces comités pourraient être formés d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

En tout temps, ces comités de la Coalition ne devraient pas prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Ces comités seraient redevables devant la coalition.

Les membres des associations incluses dans la Coalition pourraient être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.

Pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, les candidatures des membres seraient traitées en priorité; les non-membres obtiendraient le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.

Sur les comités de travail de l'ASSÉ, ainsi que sur le comité femmes et le Comité journal, pourrait être élu un nombre de 6 personnes au lieu de 3, pour la durée de la grève, selon les modalités définies.

## **Finances**

Les associations membres de la Coalition assumerait le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition par le biais d'un fonds de grève dont la gestion sera déterminée lors du présent Congrès.

## **Négociation**

Cette coalition assurera de mettre en pratique le principe de démocratie directe en garantissant qu'aucune proposition du gouvernement ne soit acceptée avant la consultation de toutes les assemblées générales des associations étudiantes en grève, que seul-e-s les délégué-e-s des associations en grève puissent négocier avec le gouvernement et que des négociations ne soient entamées qu'après la consultation de toutes ces associations et l'accord de la majorité au deux tiers (2/3).

## **Un principe de base pour le fonctionnement de la grève : la démocratie directe!**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉE*

Depuis le début des années 1980, il existe deux tendances opposées au sein du mouvement étudiant : le syndicalisme étudiant de combat et la concertation. Au fil du temps, ces tendances ont été incarnées par diverses organisations. À l'heure actuelle, elles le sont par l'ASSÉ (syndicalisme étudiant de combat) d'une part, et la FECQ et la FEUQ<sup>1</sup> (concertation) de l'autre. Ainsi, l'ASSÉ prône comme tactique la construction d'un rapport de force face à l'État ainsi que la démocratie directe (à travers la consultation constante des assemblées générales des associations étudiantes locales); à l'opposé, les fédérations étudiantes (FECQ-FEUQ) négocient plus ou moins constamment avec l'État et ce sans réellement stimuler la tenue d'assemblées générales. Il va de soi que ces façons de faire différentes ont des conséquences politiques majeures lors des luttes concrètes du mouvement étudiant. Ainsi, lors de la présente campagne de grève, on ne pourra s'abstraire de cette dissension tactique historique du mouvement étudiant et nous devons donc tirer les conséquences politiques pratiques qui s'imposent à nous. Une de ces conséquences de l'existence de deux tactiques différentes dans le mouvement étudiant pourrait bien être une récupération du mouvement de grève. Cette récupération pourrait se faire auprès des médias mais aussi dans le cadre des négociations avec le gouvernement.

Les fédérations étudiantes auront certainement une présence marquée dans les médias, le travail médiatique étant une spécialité de la FECQ et de la FEUQ. Cette présence leur permettra certainement de faire valoir leur analyse et de clamer (ouvertement ou à demi-mot) leur représentativité de l'ensemble du mouvement étudiant. Cependant, l'ASSÉ jouit aussi d'une certaine notoriété au sein des médias, notoriété qui sera probablement renforcée par la formation de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE). Aussi devons-nous, face aux médias, former un pôle solide et le plus large possible autour de l'ASSÉ à travers la CASSÉE pour espérer que nos revendications et notre analyse se fassent entendre.

Pour ce qui est de la négociation, nous devons savoir agir adéquatement, au bon moment; la marge d'erreur sera mince. En effet, lors des négociations, le gouvernement voudra négocier avec le regroupement d'associations étudiantes étant prêt à accepter

---

<sup>1</sup> Dans le présent texte, lorsqu'il est question de la FECQ et de la FEUQ, on entend parler des exécutifs nationaux de ces organisations et non pas des populations étudiantes des associations qui en sont membres.



l'offre la plus avantageuse pour lui. Il se tournera donc tout naturellement vers la FECQ et la FEUQ. Celles-ci iront alors négocier une entente à rabais avec le gouvernement en la présentant comme une grande victoire étudiante, sans pourtant que les populations étudiantes locales soient consultées par le biais des assemblées générales locales. C'est là l'exact scénario de la grève de 1996 ou encore de la lutte autour du retrait de la Taxe à l'échec en 2000-2001; il ne s'agit pas de saugrenues théories de complots, mais d'une analyse politique se basant sur des faits concrets, qui reviennent régulièrement au cours de la période de l'histoire du mouvement étudiant marquée par l'existence de la FECQ et de la FEUQ. Ces organisations entretiennent des liens serrés avec le gouvernement qui les amènent à prioriser l'atteinte d'une entente avec celui-ci au détriment de la considération de la voix des assemblées générales. Ainsi, lors de la grève de 1996, Jézabelle Palluy, présidente de la FEUQ, a pu déclarer aux médias que « durant la grève, le gouvernement gardait constamment le contact avec nous : il nous voyait comme ceux qui pouvaient éviter que ça dégénère, qu'il y ait du grabuge.<sup>2</sup> » Rien ne laisse présager que le scénario puisse être différent cette année.

**Au cours de la présente campagne de grève, le mouvement étudiant se doit à tout prix d'éviter la béatitude face au comportement de la FECQ et de la FEUQ, béatitude qui a plus d'une fois laissé place à la récupération des mobilisations étudiantes.** Peut-être les fédérations étudiantes n'iront-elles pas vers la récupération du mouvement, mais trop de mauvaises expériences doivent nous pousser à prendre les moyens afin de réagir coup sur coup à toute tentative de négociation non-démocratique de l'issue de la grève. Personne (ni de la FECQ-FEUQ, ni de l'ASSÉ) ne doit négocier avec le gouvernement sans avoir reçu l'assentiment des associations étudiantes en grève et de leurs assemblées générales. **La prétention à la représentativité du mouvement de grève ne peut et ne doit pas exister sans que cette représentativité soit octroyée démocratiquement par les assemblées générales des différentes associations en grève travaillant en coalition.** Ce principe de démocratie devra primer lors de la présente campagne de grève, comme il a primé lors des 6 premières grèves étudiantes de l'histoire du mouvement étudiant québécois.

De la même façon, nous devons, autant que possible, faire en sorte que le gouvernement soit mis dans une situation insoutenable, illégitime, s'il prétend vouloir négocier avec des groupes ne consultant pas la population étudiante. **Concrètement, la CASSÉE devra encourager toutes les associations étudiantes participant à la grève**

---

<sup>2</sup> Paul Cochon, « L'éducation en 1996 : le mouvement étudiant a prouvé sa force », *Le Devoir*, samedi 28 décembre 1996, p. A1

**à affirmer, lors de leur assemblée générale de déclenchement de grève, que seul un comité de négociation redevable devant l'ensemble des assemblées générales des associations en grève aura la légitimité d'aller négocier avec le gouvernement. De plus, advenant le cas où un comité de négociation n'appliquant pas ce principe démocratique irait négocier avec le gouvernement, la CASSÉE devra appeler à la tenue d'un Congrès et d'assemblées générales locales le plus rapidement possible afin de réitérer ce principe et de réaffirmer la volonté de poursuivre la grève tant qu'une négociation démocratique n'aura pas lieu.**

Rappelons, en guise de conclusion, que, au cours de la présente campagne et au cours de celles qui suivront, le meilleur moyen d'assurer l'application du principe de démocratie directe reste encore la construction d'une association étudiante nationale qui s'en réclame et qui le met en application. C'est précisément le projet de l'ASSÉ. Ainsi, le meilleur moyen d'assurer que l'ensemble de la population étudiante (et non pas seulement une poignée de représentants et de représentantes auto-déclarés-es) puisse se faire entendre face à l'État lorsqu'elle se mobilise c'est qu'un nombre toujours croissant d'associations étudiantes joignent les rangs de l'ASSÉ et ce le plus rapidement possible.

## **Réflexion sur le fonds de grève**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

Ce texte se veut d'abord une réflexion sur les modalités nécessaires au bon fonctionnement du fonds de grève de la coalition. La décision d'avoir un fonds de grève financé par les associations membres de la Coalition de l'ASSÉ Élargie au prorata de leurs membres a été prise lors du dernier Congrès de l'ASSÉ. Maintenant, c'est à nous de veiller au bon fonctionnement de ce fonds et d'en fixer les modalités puisque, bien que les débats sur les finances ne soient pas des plus envoûtants, cette question d'organisation est primordiale pour la Coalition de l'ASSÉ Élargie!

D'abord, il faut décider si nous désirons avoir un compte à part de l'ASSÉ pour la CASSÉÉ. Cette procédure est ni compliquée, ni très longue, mais nous devons nous questionner si elle est nécessaire. Si un nouveau compte est formé, des signataires devront nécessairement être désignés et nous devons décider de quel comité relèvera la responsabilité de gérer ce compte, d'approuver les dépenses, de faire les dépôts, de tenir le registre des dépenses, de rendre des comptes au Congrès, etc.

De plus, si un nouveau compte est formé, nous devons avoir un montant de départ. Puisque le mode de financement est au prorata, il faudra tout de même que chaque association membre de la CASSÉÉ mette un montant de départ pour éviter que ce montant vienne exclusivement des coffres de l'ASSÉ. À chaque Congrès, nous devons avoir une présentation des dépenses effectuées pour que chaque association ajuste le montant qu'elle a à donner selon le nombre de ses membres.

Il sera aussi primordial de dresser, au présent Congrès, une liste des dépenses qui pourront être accordées pour encadrer le travail du comité responsable du fonds et diminuer sa marge de manœuvre. Dans cette liste, nous pourrions retrouver des points tels que les dépenses de tournées (transport et nourriture), de matériel d'information, le coût des instances de la CASSÉÉ, le coût des actions communes et peut-être le salaire de la permanence pour des heures supplémentaires si cela est jugé nécessaire.

Suite à ces réflexions qui vous sont soumises, il en reste de la responsabilité de chaque association d'arriver au Congrès avec des propositions en main, ou du moins avec une réflexion amorcée sur le sujet. De plus, le Conseil exécutif de l'ASSÉ vous soumettra une liste des dépenses effectuées depuis le début de la session par rapport à la grève, notamment celles reliées au matériel d'information produit. Comme suggéré lors du dernier Congrès, nous vous invitons à considérer l'hypothétique remboursement de ces dépenses par la CASSÉÉ puisqu'elles sont directement liées à la campagne de grève.

## **Enfin nous y sommes!**

### *Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

Nous y voilà enfin! Les étudiantes et les étudiants sont maintenant dans la rue! Mais il ne faut pas oublier que la grève n'est pas une fin, c'est un départ! La grève nous permet de mobiliser la population étudiante en masse et de faire des actions plus soutenues, d'imposer des changements au gouvernement. Faire la grève ne suffira pas. Nous devons faire voir à l'ensemble de la population et au gouvernement que nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout afin d'obtenir ce que nous exigeons. Le gouvernement ne nous fera pas de cadeaux. À nous de le faire reculer!

Lors de la grève de 1996, plusieurs actions de masse et d'envergure ont permis de construire un rapport de force favorable aux étudiantes et aux étudiants. On compte plusieurs manifestations locales, régionales et nationales. La lutte était généralisée dans toutes les régions du Québec. Parmi les actions marquantes, soulignons le blocage du pont du Cosmos à Montréal pour bloquer l'accès au Casino, l'occupation des bureaux du ministère de l'Éducation. Ça représentait des pertes financières importantes pour le gouvernement et une grande visibilité dans les médias. Autre action : L'occupation des bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal. Elle a duré 5 jours et plus de 300 personnes y ont participé. La pression restait forte sur le gouvernement et ça permettait de conserver la tension dans les rangs étudiants.

Les actions qui seront entreprises tout au long de la grève auront trois objectifs principaux :

- Mettre sur la place publique nos revendications et sensibiliser la population à notre cause afin qu'elle supporte notre rapport de force;
- Mettre de la pression sur le gouvernement en paralysant certains services et en perturbant certaines de ces activités. De cette façon, le rapport de force avec celui-ci se poursuivra et sera un élément décisif dans notre victoire;
- Rassembler la population étudiante et solidariser la campagne. Il est impératif au succès de la grève que tous les étudiants et toutes les étudiantes de la Coalition, et plus globalement du Québec, se sentent uni-e-s dans la lutte. Les actions d'envergures qui nécessitent la collaboration de tous les campus permettront cette union et assureront la solidarité lorsque viendra le temps de prendre les décisions.

Nous avons besoin d'un plan d'action solide et musclé. La campagne doit se mener sur tous les fronts, dans toutes les régions du Québec. C'est pourquoi il est nécessaire qu'il y ait des actions nationales et locales. Le plan d'action devra prévoir des

façons de concrétiser la lutte dans chacune des régions, au maximum de leurs capacités. Manifestations, occupations, perturbations, tout doit être considéré! Il faut aussi s'assurer que les gens, au local, auront les connaissances, techniques et tactiques, pour mener à bien ces actions.

Par ailleurs, maintenant que les étudiantes et les étudiants sont libres de leur temps, c'est la meilleure occasion que nous avons pour faire de l'éducation populaire. Ce sera le temps idéal pour conscientiser la population étudiante sur tous les enjeux, autant en éducation que sur les autres pans de la société. Cette grève doit servir à briser l'inertie qui paralyse le mouvement étudiant depuis trop longtemps. Depuis plusieurs années nous devons composer avec le peu d'intérêt à l'engagement social. Profitons de cette grève pour inverser la tendance. La lutte ne doit pas cesser avec cette grève. Il faut démontrer que les mobilisations massives peuvent nous permettre d'obtenir des vrais changements.

C'est dans cette optique que la campagne d'affiliation à l'ASSÉ s'inscrit. Le syndicalisme de combat doit démontrer son efficacité et approfondir ses bases. Il est primordial pour le mouvement étudiant qu'il s'unisse dans une organisation qui prône le combat actif et direct, qui se base sur la démocratie participative et sur une analyse radicale des enjeux. L'ASSÉ est cette organisation et nous ne devons pas nous gêner de le crier haut et fort. Plus les gens s'y regrouperont, plus fort le mouvement étudiant sera. Une organisation qui prône le combat se construit dans l'action. C'est donc pendant la grève que cette campagne doit se mener.

Une place pour la lutte féministe doit aussi être réservée dans le plan d'action. Les femmes pourront enfin prendre le temps de se rassembler et planifier leur lutte entre elles. Puisque le 8 mars se déroulera probablement pendant la grève, nous pourrons enfin mettre l'énergie nécessaire aux luttes féministes. La lutte des femmes est généralement la première à être sacrifiée lorsque nous établissons les priorités. Participons donc, femmes et hommes, à la réalisation d'actions qui mettront enfin la lutte féministe à l'avant plan.

Le temps est venu de passer à l'action. Maintenant que les étudiantes et les étudiants sont libéré-e-s de leurs cours, nous devons les rassembler dans l'action. Laissons aller notre créativité et nos énergies à la réussite de cette grève. Le contexte est plus que propice à une grève et à l'acquisition d'une victoire pour le mouvement étudiant. Il faut rester solidaires et déterminé-e-s à lutter. L'ampleur de la mobilisation se mesurera par la mise en place d'un plan d'action solide et diversifié. Des actions d'éclats doivent être prévues, appuyées par une multitude d'actions locales et régionales. N'ayons pas peur de foncer, la victoire est à notre portée. Forts et unis sous la bannière de la démocratie participative et de l'action directe, nous ne pouvons pas perdre.

**Solidaires, nous vaincrons!**

## **Brèves féministes**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

Au début de la session d'automne 2004, au Congrès qui eut lieu à Sherbrooke, il y eut un plan d'action femmes qui fut adopté à très forte majorité, et même nous pourrions dire à l'unanimité par les 12 femmes et 14 hommes présentes et présents. Ce qui fut adopté en gros c'est qu'il y aille un point « femmes » de préparé à chaque instance, nationale et locale, qu'une campagne soit faite contre la marchandisation du corps de la femme avec des autocollants et des affiches, qu'une page « femmes » soit créée sur le site Internet de l'ASSÉ, qu'il y aille du matériel d'information féministe et pro-féministe mit à la disposition des membres, que les comités femmes locaux se forment et que par la suite, il y aille une activité d'organisé pour la semaine du 8 mars.

Malheureusement, seulement quelques revendications du plan d'action furent mises en pratique. C'est alors que nous nous sommes demandés, pourquoi, depuis près d'un an, les plans d'action femmes ne fonctionnent pas ou presque pas au sein de l'ASSÉ. Ce que nous avons pu analyser et remarquer face à ce problème, c'est que, d'un, les femmes dans le mouvement étudiant ont souvent la responsabilité de préparer et de parler du point « femmes » et de leurs autres tâches, responsabilités et engagements. Ce qui est à remarquer ici c'est la double tâche des femmes, ce qui veut dire (dans certains cas) devenir la « féministe de service ». Plus concrètement, c'est qu'il est difficile pour certaines femmes de se consacrer à une seule lutte, car il y a plusieurs luttes à mener.

Par la suite, le deuxième problème que nous avons remarqué, c'est que les femmes et les hommes qui s'impliquent dans les luttes féministes votent des plans d'actions souvent irréaliste et irréalisable. Par exemple, à la session d'automne, nous (les membres de l'ASSÉ) savions pertinemment que l'ASSÉ lancerait une campagne de grève générale illimitée, que le Comité femmes était vide, que le Comité d'information était inactif et qu'il y avait un seul Comité femmes local, qui était en train de se former (de renaître après quelques années d'inexistence) et nous avons quand même adopté un plan d'action femme génial, qui impliquait beaucoup de temps et d'énergie. Une campagne sur la marchandisation du corps de la femme, ce n'est pas rien. Nous croyons que nous avons vu beaucoup trop grand pour les effectifs que nous avions et personne pour coordonner le travail à faire.

Maintenant que nous avons soulevé quelques questionnements face aux problèmes des femmes dans le mouvement étudiant, il nous faut quand même une solution : un plan d'action réaliste et réalisable pour cette session-ci. Quelques suggestions : écrire des articles pour le journal (local ou national) pour parler du problème (exemple : sur la condition des femmes et / ou des familles monoparentales dans les AFÉ), faire des ateliers et des débats en lien avec le féminisme, surtout essayer de ne pas trop s'en mettre sur le dos. Par la suite, y aller avec les assemblées générales femmes, qui seraient un lieu pour discuter des revendications féministes (cours plus axé sur le féminisme, la féminisation des plans de cours et des bibliographies (il est intéressant d'avoir l'analyse masculine et féminine), la féminisation à l'orale et à l'écrit, refuser les propos sexistes de certains et certaines professeur-e-s), prendre position sur les enjeux actuels (garderie, féminisation, etc.), soirées de discussion, ... et aussi regarder ce qui se passe dans les autres pays. C'est par des petites actions que le féminisme fera son chemin dans le mouvement étudiant et il est de notre devoir de créer, dans le plan d'action de grève, un espace pour cette lutte!

## **Des comités bien remplis, pour une grève efficace!**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

Lors du dernier Congrès de l'ASSÉ, les associations membres ont voté d'ouvrir les comités de cette dernière aux membres de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ). Concrètement, les positions suivantes ont été adoptées :

- Que les individus membres des associations de la Coalition puissent être élus sur les Comités de travail de l'ASSÉ en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.
- Que les membres des associations incluses dans la Coalition puissent être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.
- Pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures des membres soient traitées en priorité; que les non-membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.
- Que, sur les Comités de travail de l'ASSÉ ainsi que sur le Comité femmes et le Comité journal, puisse être élu un nombre de 6 personnes au lieu de 3, pour la durée de la grève, selon les modalités définies.

Ces mesures ont pour but d'assurer que les comités nécessaires au bon fonctionnement d'une grève contiennent un maximum de gens. Il est important de rappeler que les gens élus sur les comités ont le droit de vote quant aux décisions internes, considérant que les décisions ne peuvent aller à l'encontre des principes de l'ASSÉ et des mandats donnés aux comités par le Congrès ou le Conseil InterRégional (CIR). Donc, en respectant les Statuts et Règlements de l'ASSÉ, tous et toutes pourront participer au travail de celle-ci lors de la grève. Ce travail se divise en plusieurs comités : Comité femmes, Comité journal, Comité d'information, Comité de recherche et de réflexion, Comité aux relations internationales, Comité de formation et Comité des affaires académiques et pédagogiques. Est-il nécessaire de rappeler l'importance de chaque comité et de mentionner que toutes ces tâches seront nécessaires pour la bonne coordination de la grève?!

En plus de ces comités, d'autres seront formés lors de ce Congrès pour les tâches de négociation, de représentation médiatique, de logistique, etc. Pensez dès aujourd'hui à vos mises en candidatures!

Alors à vos papiers et crayons pour la rédaction de vos lettres de mises en candidatures car une candidature doit être réfléchie à l'avance!

**Remplissons les comités pour la grève générale illimitée!**



## Mises en candidature

Camarades,

Suite à l'adoption d'un mandat de grève générale illimitée par L'AFELLC-UQÀM, nous manifestons l'intérêt de participer aux comités négociation et au comité médias lorsqu'ils seront créés.

Notre association regroupe plusieurs étudiants et étudiantes en communication, relations publiques, journalisme et autres, ce qui nous donne une compétence particulière en ce domaine.

Quant aux négociations, il va sans dire que nous voulons pouvoir faire partie des négociations sur les revendications pour lesquelles nous nous soulevons.

Solidairement,

Eric Martin  
Responsable aux affaires externes  
AFELLC-UQAM

---

Aux membres du Congrès, et accessoirement aux autres qui n'y étaient pas,

Ma lettre sera brève. Je pourrai commencer par expliquer pourquoi j'ai choisi de m'impliquer au sein d'un comité de l'ASSÉ, mais j'ai l'intime conviction que nous savons toutes et tous pourquoi, en ce temps de grève, nous n'avons plus le choix entre, dans le coin gauche, la seule et unique, glorieuse, association nationale de syndicalisme de combat et, dans le coin droit, un gros étron indépendantiste qui sort directement d'un anus gouvernemental, et qui tache beaucoup le plancher (en plus d'empester à un niveau proche de l'intoxication). C'est donc en ces termes que j'ai choisi mon camp.

À partir de ce constat, il me faut expliquer maintenant pourquoi j'ai la capacité intellectuelle de participer à l'élaboration d'un journal tel que l'Ultimatum. Et bien je crois que par la présente lettre, je prouve que je suis capable d'écrire une tonne de niaiseries, et

qu'ainsi, dans le même mouvement logique des idées, je suis également capable d'écrire des articles sensés, c'est-à-dire qui peuvent défendre des positions telles que la gratuité scolaire, la fin de l'endettement étudiant, la grève générale illimitée et sa nécessaire existence, le mythe de l'indépendance, et tant de thèmes si chers à notre précieuse Association Syndicale.

Il faut également préciser que dans mon curriculum vitae, j'ai été gracieusement censuré par mon journal étudiant à cause d'écrits jugés trop subversifs, et que je remercie l'ASSÉ de la part du collectif Désinstruction pour nous avoir gentiment financé (même si on vous tirait dans les pattes).

Comme mes cherEs représentantEs de mon ni plus ni moins indispensable Bureau Exécutif, sous-représenté par mon appuieuse Anne-Marie Gallant, je tiens à préciser qu'en approuvant ma candidature, nous irons vers l'infini (car les camarades présentEs font déjà une bonne ratatouille), et plus loin encore.

Vers une grève générale illimitée qui permettrait, d'une façon ou d'une autre, d'inciter au moins une nouvelle personne vers la révolution sociale. Comme dit avant moi, veuillez agréer, camarades, de mes sentiments les plus révolutionnaires.

Pierre-Luc Junet

## **Une trajectoire à changer!**

*Par le Comité organisateur du Congrès de la CASSÉÉ*

L'adoption d'une plate-forme de revendications commune ne permet pas seulement la formation d'un bloc solide avec des bases communes face au gouvernement, mais aussi d'ériger un cadre rigide, et ce de manière démocratique en passant par les assemblées générales locales, pour les porte-parole et délégués qui seront élus. De cette manière, tous et toutes pourront être assurés de la bonne représentation des revendications étudiantes. C'est pourquoi, pour la Coalition de l'ASSÉ Élargie, cette plate-forme devient primordiale.

La base qui vous est présentée aujourd'hui a été élaborée au dernier Congrès à partir de l'ultimatum lancé par l'ASSÉ au gouvernement la session dernière. Des modifications y ont été apportées afin d'actualiser les revendications, suite aux récentes déclarations du ministre Reid et à la conclusion du Congrès du Parti Libéral du Québec en novembre dernier. Bien qu'il soit certain que ces revendications ne demandent pas une présentation exhaustive, un rappel de l'esprit dans lequel chacune a été énoncée reste selon nous pertinent.

D'abord, pour ce qui est de la revendication par rapport à la réforme de l'Aide Financière aux Études, revendication majeure de la présente grève, il est important de se rappeler que la réforme est ce qui a donné lieu à la coupure de 103M\$. Dans ce sens, il paraît inconcevable de demander un simple retrait de la coupure lorsque toute la réforme affecte les prestataires. C'est cette même réforme qui les enferme dans un cadre rigide et infantilisant en versant le montant du prêt par mois, qui prévoit une révision du montant accordé à la mi-session, privant ainsi les étudiantes et étudiants de sommes prévues à leur budget et qui enrichi davantage les banques en les rendant responsables de toute cette nouvelle gestion. Bref, ce n'est pas seulement la coupure qui nuit à l'accessibilité, mais une réforme complète qu'il faut dénoncer.

Ensuite, la revendication de la reconnaissance de l'autonomie des prestataires dès le départ du domicile familial peut changer à elle seule, et ce de manière significative, le montant accordé à plusieurs personnes. De plus, la reconnaissance de l'autonomie effective ne joue pas seulement dans le calcul de l'Aide Financière aux Études, mais aussi dans celui de l'aide sociale et de l'assurance emploi. Quant à la révision du montant en bourse versé aux familles monoparentales, cette revendication est de première nécessité. Avec le nouveau calcul, ces familles se retrouvent avec de minimes sommes

versées en bourses. Déjà que leurs dépenses sont plus élevées avec un ou des enfants à charge, elles devront assumer, avec un revenu moins élevé que la moyenne, un prêt à rembourser beaucoup plus imposant! Ces deux dernières revendications montrent au gouvernement que notre opposition n'est pas seulement liée à la récente réforme, mais qu'elle concerne le système d'attribution global de l'Aide Financière aux Études qui doit être réformé pour répondre aux réels besoins des étudiants et étudiantes et les sortir de la pauvreté.

Puis, la dernière revendication concernant les prêts et bourses est celle contre le Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR). Cette position a été prise en regard de la récente annonce du ministre de l'Éducation affirmant aller de l'avant avec cette mesure. Bien que ce qui fut implanter ne représente pas tout à fait une mesure de RPR telle qu'envisagée, il en reste que 20M\$ sont investit pour payer de l'intérêt aux banques quand ils pourraient servir à diminuer l'endettement étudiant. Une mesure comme celle-ci est inacceptable en tous points de vue, d'autant plus qu'elle institutionnalise l'endettement étudiant.

Pour ce qui est de la condamnation des hausses unilatérales de frais perpétrées par les universités McGill et Concordia pour les étudiantes internationales et étudiants internationaux, nul besoin est de rappeler que ces hausses sont discriminatoires et racistes. En montrant notre solidarité avec ces étudiants et étudiantes, c'est notre désir de voir une éducation publique, gratuite, de qualité et accessible partout dans le monde que nous montrons.

Le dernier point précis et non le moindre concerne la décentralisation et l'arrimage au marché du réseau collégial. Bien que, tout récemment, le ministre Reid ait déclaré que la formation générale ainsi que le diplôme national seraient maintenus, il en reste qu'il permet une plus grande autonomie aux établissements de plusieurs autres manières. Entre autres, les cégeps ont maintenant le feu vert pour ériger de nouveaux programmes, plusieurs projets pilotes sont présentement sur la table pour la formation de programmes avec des entreprises privées, aucune mesure n'est prise pour favoriser les régions et le gouvernement n'enraye pas la compétition présente entre les cégeps. De plus, il laisse le soin aux cégeps de déterminer eux-mêmes leurs conditions d'admissions, sans toutefois investir pour qu'ils aient les ressources nécessaires pour accueillir les élèves en difficulté. Bref, nous avons de quoi continuer de s'opposer aux valeurs qui mènent les changements en éducation depuis 15 ans : celles de l'OCDE et du FMI qui veulent la décentralisation et la privatisation de nos écoles.

Enfin, ces revendications, et il est primordial de le préciser, doivent se faire dans une perspective bien précise : la gratuité scolaire, l'éradication de l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourse et la garantie d'un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à toutes les étudiantes et tous les étudiants. Cette précision est nécessaire pour montrer au gouvernement et à l'ensemble de la population les valeurs qui sous-tendent notre projet, valeurs qui étaient d'ailleurs à la base de la construction du réseau d'éducation publique québécois. Par celles-ci, nous rappelons le projet de société qui nous habite et donnons une direction claire aux portes parole qui seront éluEs : nous n'accepterons rien qui ira à l'encontre de ces principes! De plus, depuis la conclusion du Congrès du Parti Libéral du Québec nous avertissant d'un éventuel dégel des frais de scolarité (OH SURPRISE!) et avec les projets de baisse d'impôts du gouvernement Charest, nous devons réitérer que ces revendications ne pourront pas être satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux. Puisque nous considérons les étudiants et étudiantes aussi comme des citoyennes et citoyens, nous considérons donc que des coupures dans les autres programmes sociaux ne leur seraient pas plus favorables qu'en éducation. Montrons ainsi notre solidarité avec les autres mouvements sociaux qui, eux aussi, luttent depuis longtemps contre ce gouvernement néo-libéral!

Bref, ces revendications, toutes plus légitimes les unes que les autres, nous permettrons, si elles sont adoptées suivant les mandats d'assemblées générales locales, d'avoir une base solide et concrète pour la grève. De cette manière, nous nous assurerons que le gigantesque rapport de force créé ne servira pas uniquement à un réinvestissement de 103M \$, mais bien qu'il redirigera la voie dans laquelle est engagé notre système d'éducation depuis 15 ans, c'est-à-dire la voie de la privatisation.

## **Propositions**

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Le Conseil InterRégional propose d'ajouter à l'ordre du jour un sous point à « Plan d'action », après le sous point « femmes », le point « affiliations » comportant une plénière et une délibérante.

### **3.0 Coordination de la grève et fonctionnement de la Coalition**

1. Que soit formé par la coalition de grève les comités suivants :

- Comité médias : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.
- Comité négociations : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la coalition des associations en grève. En aucun cas ce comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.
- Comité logistique : Le Comité logistique est composé de six (6) personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer d'y amener des propositions.
- Comité de coordination : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et ad hoc constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.

Que ces Comités soient formés d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ces comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ces comités soient redevables devant la Coalition.

*Proposée par le Congrès des 29 et 30 janvier 2005*

2. D'utiliser le nom « Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) » jusqu'à l'adoption par la coalition.

*Proposée par le Congrès des 29 et 30 janvier 2005*

### 5.0 Plan d'action

1. Le Conseil InterRégional propose que l'ASSÉ lance une campagne d'affiliations massives durant la campagne de grève générale illimitée.

2. Le Conseil InterRégional propose que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ, qui font partie de la coalition de grève à l'intérieur de l'ASSÉ, incluent un point affiliation à l'ASSÉ dans l'assemblée générale de déclenchement de grève à l'intérieur du point plan d'action dans le but de préparer une campagne d'affiliation.

3. Qu'au prochain Congrès de la CASSÉÉ soient prises en considération, en vue d'un hypothétique remboursement, les dépenses occasionnées pour une éventuelle tournée nationale promouvant la grève générale illimitée.

*Proposée par le Congrès des 29 et 30 janvier 2005*

### 7.0 Revendications

1. La coalition exige du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que le gouvernement révise le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales;
- Qu'il renonce au Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR);
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la coalition revendique du gouvernement :

- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

La coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

*Proposée par le Congrès des 29 et 30 janvier 2005*



## **Recommandation du CRAM**

**Lors de sa réunion du 14 février, le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) (composé d'associations étudiantes membres et non-membres de l'ASSÉ) a décidé de se dissocier de la décision du Conseil InterRégional (CIR) de proposer à la Coalition de l'ASSÉ élargie (CASSÉÉ) d'encourager les associations étudiantes non-membres à mettre un point affiliation à l'ASSÉ à leurs assemblées générales de déclenchement de grève.**

Afin de clarifier cette décision du CRAM, je vais, en mon nom personnel, tenter de résumer les débats qui ont mené à cette prise de position. Il ne s'agit pas de remettre en cause la pertinence de s'organiser au niveau national avec le syndicalisme de combat dans l'ASSÉ. Toutefois, il est important que les affiliations à l'ASSÉ se fassent dans le cadre d'une campagne d'affiliation reposant sur une base militante. Il est aussi important de mentionner que le but de la CASSÉÉ est de mener une lutte dans le cadre du syndicalisme de combat et de la démocratie directe afin que notre mouvement ne soit pas récupéré et que nos revendications soient satisfaites. La CASSÉÉ ne doit pas être ou sembler être une courroie de transmission permettant à l'ASSÉ d'augmenter son membership. Si certaines associations étudiantes indépendantes voient la pertinence de s'affilier à l'ASSÉ en participant à une structure qui favorise le syndicalisme de combat et la démocratie directe (ce qui ne manquera sûrement pas d'arriver), elles le feront selon les modalités qu'elles jugeront les mieux adaptées à leur situation respective. La participation la plus large possible à la CASSÉÉ afin d'avoir une campagne de grève victorieuse est primordiale et nous devons nous concentrer sur cet objectif.

Mathieu Jobin  
Délégué du CRAM (AEMSP)

## Calendrier

### MARS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>8</b> Début des travaux de l'assemblée nationale  Journée internationale de la femme	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>14</b>	<b>15</b> Journée internationale contre la brutalité policière	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b> Congé férié/ Vendredi Saint	<b>26</b>	<b>27</b>
<b>28</b> Congé férié/ Lundi de Pâque	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>31</b>			

**AVRIL**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
				<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>
<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	

Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ)  
 Les 26 et 27 février 2005 au Cégep Limoilou, campus Québec

**MAI**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
						<b>1</b> Journée internationale des travailleuses et des travailleurs
<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
<b>23</b> Congé férié/ Fête de Dollard	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>31</b>					

## ANNEXE

### États financiers mi-annuels 2004-2005

<b>Bilan cumulatif des revenus et dépenses au 14 janvier 2005</b>
---

<u>Cumulatif</u>	<u>% des prévisions</u>	<u>Prévisions 2004-2005</u>
------------------	-------------------------	-----------------------------

#### Revenus

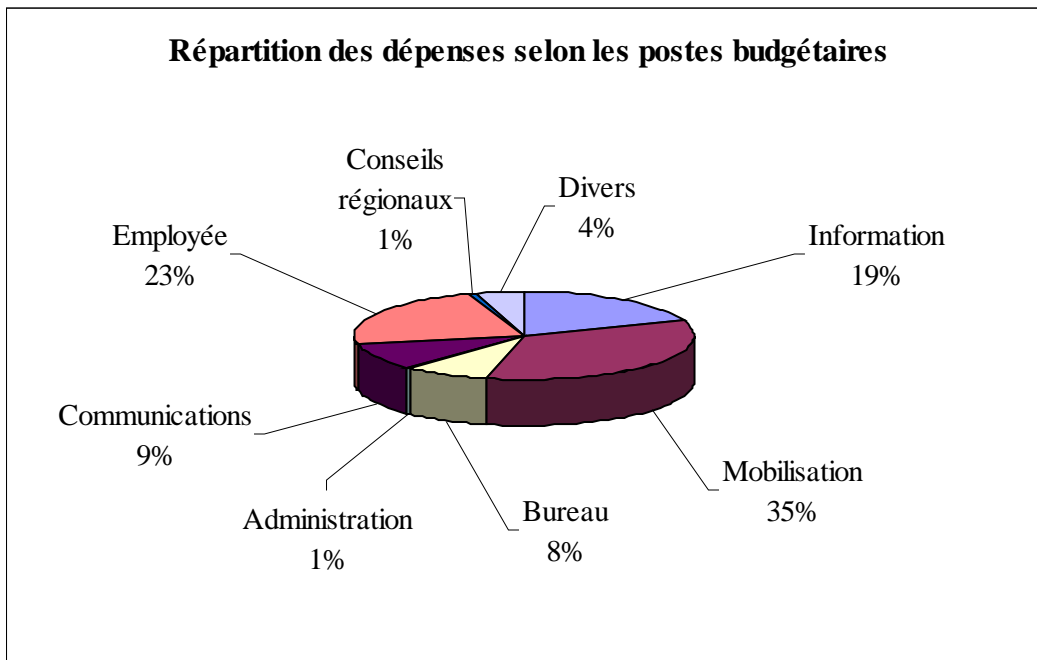
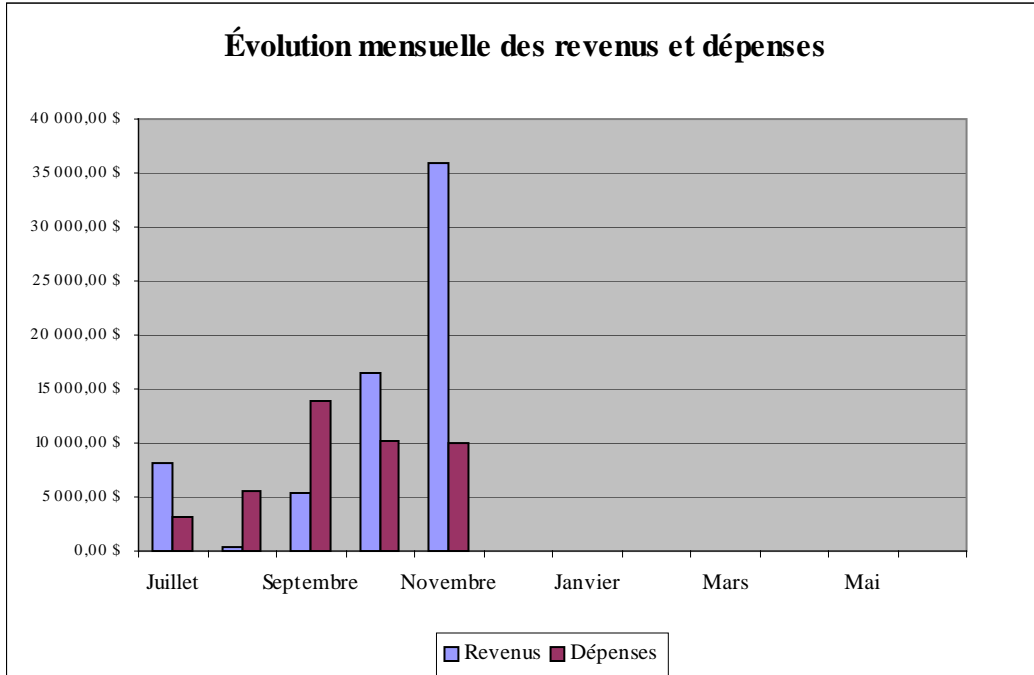
<b>Cotisations</b>	63 728,97 \$	65%	98 250,00 \$
<b>Instances</b>	1 895,00 \$	38%	5 000,00 \$
<b>Vente de matériel</b>	170,00 \$	34%	500,00 \$
<b>Autres</b>	647,93 \$		0,00 \$
<b>Totaux</b>	<b>66 441,90 \$</b>	<b>64%</b>	<b>103 750,00 \$</b>

#### Dépenses

<b>Information</b>	<b>10 619,74 \$</b>	<b>56%</b>	<b>18 800,00 \$</b>
Ultimatum	6 548,19 \$	65%	10 000,00 \$
Ultimatum express	459,64 \$	31%	1 500,00 \$
Matériel d'info.	2 714,41 \$	60%	4 500,00 \$
Traduction	690,00 \$	35%	2 000,00 \$
Documentation	207,50 \$	26%	800,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>18 655,20 \$</b>	<b>65%</b>	<b>28 500,00 \$</b>
Instances	11 745,16 \$	84%	14 000,00 \$
Tournées/représentation	5 990,21 \$	46%	13 000,00 \$
Matériel/action	919,83 \$	61%	1 500,00 \$

Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSEÉ)  
Les 26 et 27 février 2005 au Cégep Limoilou, campus Québec

	<u>Cumulatif</u>	<u>% des prévisions</u>	<u>Prévisions 2004-2005</u>
<b>Bureau</b>	<b>4 393,58 \$</b>	<b>58%</b>	<b>7 608,59 \$</b>
Équipement	773,99 \$	39%	2 000,00 \$
Loyer	1 820,00 \$	61%	3 000,00 \$
Taxe/ville de Mtl	0,00 \$	0%	700,00 \$
Assurances	1 799,59 \$	94%	1 908,59 \$
<b>Administration</b>	<b>296,20 \$</b>	<b>10%</b>	<b>3 000,00 \$</b>
Vérifications comptables	0,00 \$	0%	2 500,00 \$
Frais de caisse	296,20 \$	59%	500,00 \$
<b>Communication</b>	<b>5 133,69 \$</b>	<b>49%</b>	<b>10 550,00 \$</b>
Bell/Bell mobilité	2 444,07 \$	44%	5 500,00 \$
CNW Telbec	1 796,49 \$	51%	3 500,00 \$
Poste	110,81 \$	16%	700,00 \$
Internet	782,32 \$	92%	850,00 \$
<b>Employée</b>	<b>12 566,74 \$</b>	<b>57%</b>	<b>22 000,00 \$</b>
Salaire	8 846,57 \$		
Gouv. du Québec	2 215,02 \$		
Gouv. du Canada	1 505,15 \$		
CSST	0,00 \$		
<b>Conseils régionaux</b>	<b>419,84 \$</b>	<b>4%</b>	<b>10 000,00 \$</b>
CRAM	419,84 \$	10%	4 000,00 \$
CASSEÉ	0,00 \$	0%	4 000,00 \$
EST	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
<b>Divers</b>	<b>2 425,52 \$</b>	<b>67%</b>	<b>3 600,00 \$</b>
Subventions	2 000,00 \$	67%	3 000,00 \$
Autres	425,52 \$	71%	600,00 \$
<b>Totaux</b>	<b>54 510,51 \$</b>	<b>52%</b>	<b>104 058,59 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>11 931,39 \$</b>		<b>(308,59 \$)</b>



**Bilan financier (monétaire) en date du 14 janvier 2005**

<b>ACTIF</b>	
Solde réel (au compte)	37 937,75 \$
Comptes à recevoir	1 365,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Automne 2003	200,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Hiver 2004	700,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Automne 2004	5 500,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Hiver 2005	18 250,00 \$
Compte Concordia	15 118,66 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Hiver 2005 - CSU	10 631,34 \$
Compte CRAM	3 008,27 \$
Dépôt Communauto (Clés et inscription)	1 030,00 \$
Fonds Keepers	290,00 \$
Petite caisse	800,00 \$
Dépôt Camp Portneuf (échéance au 26 novembre 2005)	200,00 \$
<b>PASSIF</b>	
(Comptes à payer)	0,00 \$
<b>Avoir net</b>	<b>95 031,02 \$</b>



## **Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005**

	<b><u>Prévisions 2004-2005</u></b>	<b><u>Différence</u></b>	<b><u>Modifications des prévisions</u></b>
<b><u>Revenus</u></b>			
<b>Cotisations</b>	98 250,00 \$	0,00 \$	98 250,00 \$
<b>Instances</b>	5 000,00 \$	2 000,00 \$	7 000,00 \$
<b>Vente de matériel</b>	500,00 \$	500,00 \$	1 000,00 \$
<b>Autres</b>	0,00 \$	647,93 \$	647,93 \$
<b>Totaux</b>	<b>103 750,00 \$</b>	<b>3 147,93 \$</b>	<b>106 897,93 \$</b>
<b><u>Dépenses</u></b>			
<b>Information</b>	<b>18 800,00 \$</b>	<b>(4 960,00 \$)</b>	<b>13 840,00 \$</b>
Ultimatum	10 000,00 \$	(1 500,00 \$)	8 500,00 \$
Ultimatum express	1 500,00 \$	(750,00 \$)	750,00 \$
Matériel d'info.	4 500,00 \$	(1 000,00 \$)	3 500,00 \$
Traduction	2 000,00 \$	(1 310,00 \$)	690,00 \$
Documentation	800,00 \$	(400,00 \$)	400,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>28 500,00 \$</b>	<b>1 750,00 \$</b>	<b>30 250,00 \$</b>
Instances	14 000,00 \$	5 600,00 \$	19 600,00 \$
Tournées/représentation	13 000,00 \$	(3 350,00 \$)	9 650,00 \$
Matériel/action	1 500,00 \$	(500,00 \$)	1 000,00 \$

Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSEÉ)  
Les 26 et 27 février 2005 au Cégep Limoilou, campus Québec

	<u>Prévisions 2004-2005</u>	<u>Différence</u>	<u>Modifications des prévisions</u>
<b>Bureau</b>	<b>7 608,59 \$</b>	<b>(1 159,00 \$)</b>	<b>6 449,59 \$</b>
Équipement	2 000,00 \$	(850,00 \$)	1 150,00 \$
Loyer	3 000,00 \$	0,00 \$	3 000,00 \$
Taxe/ville de Mtl	700,00 \$	(200,00 \$)	500,00 \$
Assurances	1 908,59 \$	(109,00 \$)	1 799,59 \$

<b>Administration</b>	<b>3 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>3 000,00 \$</b>
Vérifications comptables	2 500,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Frais de caisse	500,00 \$	0,00 \$	500,00 \$

<b>Communication</b>	<b>10 550,00 \$</b>	<b>(3 200,00 \$)</b>	<b>7 350,00 \$</b>
Bell/Bell mobilité	5 500,00 \$	(1 500,00 \$)	4 000,00 \$
CNW Telbec	3 500,00 \$	(1 300,00 \$)	2 200,00 \$
Poste	700,00 \$	(600,00 \$)	100,00 \$
Internet	850,00 \$	200,00 \$	1 050,00 \$

<b>Employée</b>	<b>22 000,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>22 000,00 \$</b>
Salaire			
Gouv. du Québec			
Gouv. du Canada			
CSST			

<b>Conseils régionaux</b>	<b>10 000,00 \$</b>	<b>(6 152,66 \$)</b>	<b>3 847,34 \$</b>
CRAM	4 000,00 \$	(3 152,66 \$)	847,34 \$
CASSEÉ	4 000,00 \$	(2 000,00 \$)	2 000,00 \$
EST	2 000,00 \$	(1 000,00 \$)	1 000,00 \$

<b>Divers</b>	<b>3 600,00 \$</b>	<b>(1 000,00 \$)</b>	<b>2 600,00 \$</b>
Subventions	3 000,00 \$	(1 000,00 \$)	2 000,00 \$
Autres	600,00 \$	0,00 \$	600,00 \$
<b>Totaux</b>	<b>104 058,59 \$</b>	<b>(14 721,66 \$)</b>	<b>89 336,93 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>(308,59 \$)</b>		<b>17 561,00 \$</b>







